
AVOIR

Payé en 1858.....	50,000.00	
“ ajc. sur le million.....	400,000.00	
43,000 pds de terrain à \$1 le pied.....	43,000.00	\$493,000.00
Balance due		\$821,971.00

Il reste à examiner de quelle manière cette question peut et doit être réglée.

Le gouvernement, pour le bien et l'efficacité du service de la ligne, réclame la superficie totale du terrain du “ Palais,” y compris les quais ainsi que la faculté d'en construire de nouveaux pour prolonger la voie depuis la rue Saint-Roch jusqu'à l'eau profonde sur la jetée du bassin de la Princesse Louise.

Ainsi qu'il est stipulé dans la section 39, Vict. 39, la corporation aura droit de recevoir un intérêt de cinq pour cent sur le montant de sa souscription. Il ne resterait à considérer, dans ce cas, que la différence de l'intérêt qu'elle doit recevoir, aux termes de la loi, de celui qu'elle est obligée de payer sur ses certificats, soit une différence de \$20,000 par année, représentant un capital de \$400,000, à cinq pour cent.

Quant à la modification de la ligne qui consisterait à enlever la voie de la rue du Prince-Edouard, je vous représenterai que ce tracé est très-désavantageux au point de vue de la circulation, tant pour les citoyens dont les plaintes, toujours accueillies par les tribunaux, représentent un total de frais assez lourds pour l'administration, que pour les inconvénients de toutes sortes : bruits, ébranlements d'édifices, dangers pour les piétons etc., provenant du passage des trains dans cette rue, embarras que l'on peut éviter par un changement de parcours.

En ce qui concerne l'achèvement de la rue Saint-André, le gouvernement Joly s'étant engagé, pour des fins utiles au succès du chemin de fer, à terminer cette voie, je pense qu'il convient de remplir cette promesse de votre prédécesseur.

Pour ce qui a rapport à la co-jouissance des quais que le gouvernement se propose de construire et de ceux qu'il acquerrait en vertu de l'arrangement projeté, je ferai remarquer que ces propriétés indivises entraînent d'ordinaire plus d'inconvénients que d'avantages et sont une source de